

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 février 2018

## PREMIER PAQUET MOBILITÉ - (N° 681)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 4

présenté par

M. Bouillon, Mme Karamanli, M. Le Foll, M. Garot et les membres du groupe Nouvelle Gauche

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Après l'alinéa 34, insérer l'alinéa suivant :

« 2 *bis*. Souligne la difficulté de trouver un consensus au sein des États membres pour lutter contre le *dumping* social dans les transports routiers ; appelle le Gouvernement à s'appuyer pleinement sur l'« Alliance du routier » afin de construire un rapport de force favorable à l'amélioration des conditions de travail dans le secteur routier au sein du Conseil de l'Union européenne. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à souligner la difficulté de trouver un accord sur le volet détachement et cabotage et la nécessité de s'appuyer sur l'Alliance du routier à laquelle a activement contribué le précédent ministre des transports de la précédente majorité, M. Alain Vidalies.